

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 MARS

CHRONIQUE GÉNÉRALE

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance d'hier jeudi. — La Chambre adopte un projet de loi portant ouverture au ministre des finances, sur l'exercice 1886, d'un crédit de deux millions pour le recensement des propriétés bâties et l'évaluation de leur valeur locative.

M. Méline a repris la discussion des céréales et son discours a eu les proportions de celui de M. Rouvier. Il reste encore vingt orateurs inscrits pour prendre la parole, en tête MM. Raynal, Sevaistre, etc., etc. Dans ces conditions il ne paraît pas que la discussion puisse être close avant la fin de la semaine prochaine. M. Davelle, le ministre, parlera le dernier et se gardera bien, il le dit et le répète, d'engager le gouvernement. Le gouvernement n'a que l'opinion du portefeuille. On a par avance réglé la procédure du scrutin. On mettrait d'abord aux voix le chiffre de surtaxe le plus élevé, soit 5 fr., puisqu'il ne paraît pas qu'on doive demander un droit plus élevé. Dans le cas où ce chiffre serait repoussé, on mettrait aux voix les chiffres de 4 fr. 75, 4 fr. 50, etc. Mais jusqu'à présent on donne au droit de 5 fr., en dépit des meetings de la Lanterne et des délégations dites de cultivateurs qui ne paraissent guère avoir cultivé que les carottes de l'asphalte, une majorité de 50 voix au minimum.

La France militaire, qui a ses attaches au ministère de la guerre, publie les informations suivantes ; nous ne retranchons rien de cet article :

« Les nouvelles qui nous parviennent de l'étranger corroborent nos prévisions : la situation politique reste, après les élections du Reichstag, ce qu'elle était auparavant, c'est-à-dire très inquiétante au point de vue du maintien de la paix européenne.

» Bien qu'une majorité relativement importante soit acquise au septennat, il n'en est pas moins certain que le Grand Chancelier rencontrera, debout devant lui, une opposition compacte, puissante et tenace quand il présentera au parlement allemand ses autres plans de réforme.

» On ne veut plus, là-bas, de cette centralisation à outrance, qui est le rêve du grand homme d'Etat. Un vent d'indépendance a passé sur tous ces peuples habitués, jusqu'à ce jour, à courber l'échine sous sa férule.

» M. de Bismarck ne se fait pas illusion. Il sait que son règne touche à son terme ; il comprend que les progrès accomplis depuis ces dernières années par l'esprit libéral du siècle vont bientôt constituer un obstacle infranchissable aux empiètements du pouvoir aristocratique, dont il est à la fois et la tête et le bras.

» La démocratie qui n'était rien en Allemagne, veut, aujourd'hui, être quelque chose. Puissante déjà par le nombre, elle semble décidée à sortir du rôle passif auquel elle s'est vue réduite jusqu'à ce jour.

» Si elle n'a pas encore fait acte de souverain, du moins prétend-elle ne pas se laisser gouverner selon le bon plaisir des mandataires des classes dirigeantes.

» En attendant mieux, elle réclame sa part d'autorité, elle veut avoir et aura certainement voix au chapitre.

» Or, ce sont précisément ces revendications de la démocratie qui irritent le Grand Chancelier.

» Ne se sentant plus capable d'enrayer ce mouvement progressiste, il pourrait bien prochainement chercher un dérivatif dans une guerre nationale, c'est-à-dire dans une guerre contre la France.

» Et voilà pourquoi les reptiles ont reçu l'ordre d'exalter le chauvinisme allemand et d'exciter la haine du peuple contre le Velche qu'on lui présente comme un tigre altéré de sang german.

» Quant au prétexte que choisira le Grand Chancelier, il est connu de tout le monde.

» Le jour où la triple alliance aura été définitivement consommée, c'est-à-dire lorsqu'il sera bien certain que l'Italie et l'Autriche marcheront à la remorque de l'Allemagne, ce jour-là, le Grand Chancelier démasquera ses batteries.

» Sommée de fournir à l'Empire des garanties que son honneur ne lui permet pas de donner, la France sera obligée de tirer l'épée du fourreau.

» Dans certains cercles diplomatiques, on assure même que M. Flourens aurait déjà été pressenti par l'Ambassadeur d'Allemagne, sur la question délicate de neutralité de la France dans le cas d'un conflit.

» Nous ne pouvons certifier l'exactitude de cette nouvelle, nous ne savons pas davantage quelle a été la réponse de notre ministre des affaires étrangères, mais ce dont nous sommes certains, c'est que la situation est grave, et qu'il nous faut plus que jamais veiller au grain.

» Caveant consules ! »

Voici un fait scandaleux que relate le Pays :

« Un capitaine en tenue, le capitaine S..., rencontrait l'autre jour, dans une rue de Paris, un brigadier du train, aussi en tenue, accompagné d'un ami en habit bourgeois.

» Le brigadier ne salue pas le capitaine. Celui-ci alors se retourne et demande au brigadier : « Pourquoi ne m'avez-vous pas salué ? » et prend le numéro matricule du brigadier.

» Tout était fini ainsi, lorsque l'ami du brigadier apostrophe le capitaine : « Ce brigadier, dit-il, est avec moi. Laissez-le tranquille. »

» Le capitaine répond que c'est son affaire ; mais alors l'individu en bourgeois s'écrie : « Moi aussi, d'ailleurs, je suis officier. »

» — Très bien, reprend le capitaine : dans ce cas, vous n'hésitez pas à me donner votre nom ?

» L'individu refuse.

» Informations prises, l'autorité militaire découvre que l'individu en question est un aide-vétérinaire du train. Et le capitaine inflige à cet aide-vétérinaire huit jours d'arrêt.

» Mais déjà l'aide-vétérinaire avait invoqué... qui ? M. Wilson et le général Saussier !

» Il avait adressé au général Saussier une lettre qui commençait ainsi :

« Ami de M. Wilson, je sortais de l'Elysée où je venais de faire des armes avec toi... »

» Aussitôt le général Saussier inflige deux jours d'arrêts... à qui ? au capitaine qui n'avait pas été salué...

» Le chef de l'armée de Paris adresse même au colonel, à qui il transmet cet ordre de punition, la note suivante :

« Le capitaine S... aurait mieux fait de faire semblant de ne pas voir le brigadier. »

Avis aux officiers de tous grades qui voudraient maintenir dans l'armée les vieilles traditions de respect et de savoir-vivre.

OUVERTURE DU REICHSTAG

Hier, à midi, a eu lieu à Berlin l'ouverture du Reichstag.

Dans son discours du trône, l'Empereur exprime sa satisfaction au sujet des sentiments bienveillants qui ont été manifestés par le Pape.

L'Empereur ajoute que, par sa politique extérieure, le gouvernement allemand s'efforce continuellement de maintenir la paix avec toutes les puissances, et en particulier avec les Etats voisins.

Il déclare que cette politique pacifique sera appuyée de la façon la plus efficace, si le nouveau Parlement montre que la nation allemande est résolue à employer la totalité de ses forces à repousser toute agression, et dissipe ainsi les doutes inspirés par les débats du Parlement précédent concernant l'augmentation de l'armée de l'empire.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Les pêches de Montreuil

Par Francis TESSON

— Vous que, depuis mon arrivée à Villers, j'admire chaque jour quand vous passez sur la plage. Sans perdre un instant, je vous enlève de voiture et vous dépose sur l'herbe. Un ruisseau chantait à deux pas. Je cours puiser un peu d'eau fraîche. Quelques gouttes jetées sur votre visage y rappellent la vie. Vous ouvrez les yeux, de grands yeux pleins d'effroi et pleins de larmes, qui se fixent lentement sur moi comme pour m'interroger.

— Des larmes de reconnaissance ; car, grâce à votre dévouement, je n'avais que la peur sans le mal.

— Une fois la première émotion passée, il fallait songer au retour. La voiture était intacte ; le cheval calmé. Je vous offre le bras pour regagner votre voiture.

— Je tremblais fort, appuyée sur vous.

— Oui, l'horrible secousse avait brisé vos forces. Et pourtant, de nous deux, le plus faible, ce n'était pas vous. Je sentais mon cœur tressailler et mes genoux fléchir au contact de votre bras, tant était profonde en moi l'impression de votre grâce et de

voire beauté.

— Moi, j'admire tout bas votre sang-froid et votre courage.

— Nous arrivons enfin à Villers. Là, un groupe effaré accourt à notre rencontre ; ce sont vos parents, vos amis, que la rumeur publique a avertis de l'accident et qui se précipitent anxieux. Cris de joie, embrassements frénétiques. — Ma nièce ! ma tante ! mon enfant ! mon Amélie ! Je profite du tumulte pour m'esquiver par discrétion.

— Et moi, je cherchais en vain mon sauveur. Parti, disparu, sans même me dire son nom.

— Parti, mais me promettant bien d'aller, dès le lendemain, prendre de vos nouvelles à l'hôtel où vous étiez descendue. Or, voyez la fatalité : vous quittiez Villers le soir même, ne me laissant que le souvenir d'une ineffable vision. Je ne savais de vous que votre prénom : « Amélie » ; mais un secret instinct me disait que je vous reverrais un jour, et que de façon ou d'autre une nouvelle rencontre rapprocherait nos deux destinées. Je vous ai cherchée longtemps de plage en plage. Hélas ! vous aviez disparu, comme s'envolait un beau rêve ; je ne conservais de vous que votre souvenir, mais ce souvenir ne m'a pas quitté depuis.

— Qui m'eût dit que mon sauveur inconnu, je le retrouverais à Montreuil !

— Admirez, Amélie, comme Dieu trouve d'ingénieux moyens de rapprocher les êtres qu'il a créés

l'un pour l'autre. A Villers, j'ai le bonheur de vous sauver d'un grave danger : à Montreuil, j'ai le bonheur non moins grand d'avoir pour oncle l'intime ami de votre père. Qui peut nous séparer désormais ? Si les longs mois de l'absence n'ont point effacé mon image de votre souvenir, dites un mot, Amélie, faites un signe et, dès ce soir, je demanderai à M. Renaud la permission de vous aimer.

Pour toute réponse, Amélie abandonna à Julien sa main que le jeune homme couvrit de baisers.

Ils s'enfoncèrent dans l'ombre des allées ; leurs pas qui foulaient le gazon n'éveillaient aucun bruit, et les étoiles, l'une après l'autre, s'allumèrent au fond du firmament comme pour éclairer discrètement leurs jeunes amours.

Quand Julien et Amélie eurent disparu, une tête roussie émergea par-dessus un des murs de refend : deux yeux qui louchaient des lueurs comme ceux des chats, brillèrent dans l'ombre, et la voix enroulée de Rigobert grommela :

— Oh ! oh ! vous n'êtes point encore devant le maire et le curé, mes petits agneaux. Non, vous n'y êtes point encore ; c'est moi, Rigobert, qui vous le dis. On a bon pied, bon œil, et on n'est pas si bête qu'on en a l'air. D'abord et d'une, j'ai guigné la baraque des deux vieux : il me faut leur baraque. Tant pis pour vos amourettes, si vous contrecarrez mes projets.

III

Plusieurs mois s'étaient écoulés. L'été cadait le sceptre à l'automne, qui étendait sur les jardins de Montreuil sa teinte mélancolique. Les espaliers prenaient çà et là des tons jaunes de mauvais augure pour les gens frileux. On voyait les branches fruitières se dégarnir par places. Des murs entiers restaient sans l'ombre d'une pêche.

Mais un changement bien autrement complet que celui de la nature s'était opéré dans la maison Montcornet et Renaud. Trois mois avaient suffi pour faire chanceler une amitié qui durait depuis douze années et qui semblait inséparable. Il n'y a point de parfait bonheur en ce monde.

On n'en était plus, hélas ! à ces beaux jours renouvelés de l'âge d'or, où les goûts, les désirs, les idées des deux rentiers se trouvaient toujours à l'unisson ; où leur cœur et leur visage souriaient sans arrière-pensée. Des points noirs troublaient maintenant la sérénité du ciel de l'ex-chef de bureau et de l'ex-directeur du Chat qui pelote. La vie en commun avait amené forcément, dans leurs relations journalières, certains petits froissements.

On en avait ri d'abord. Il ne s'agissait que de ces contrariétés minuscules qu'on oublie l'instant d'après ; un potage trop salé par l'ordre de Renaud qui aimait les choses épicées ; un poulet en fricassée commandé à la cuisinière par Montcornet.



On n'a que des renseignements incomplets sur les ballottages de dimanche en Allemagne. Mais les résultats donnent sept adversaires du septennat et six favorables. Cet appoint vient donner incontestablement la majorité au Chancelier.

## LA CATASTROPHE DE SAINT-ÉTIENNE

Saint-Étienne, 2 mars.

Le travail de déblaiement a continué toute la nuit. On a retiré douze nouveaux cadavres.

Les cadavres ont été transportés dans la chapelle de l'hôpital. Ils sont exposés dans des cercueils, recouverts d'un linceul grossier, la tête relevée par un torchon de paille.

Par petits groupes les parents des victimes sont introduits pour reconnaître les leurs. Il se passe là des scènes navrantes.

Impossible de descendre par les puits des Culattes, d'où des fumées continuent de monter. L'opinion du directeur est que tous les mineurs qui restent sont morts, étouffés ou brûlés.

Le ministre a remis 2,000 francs au préfet pour les premiers secours aux familles des victimes.

La galerie visitée par le ministre, le préfet, les ingénieurs, a près d'un kilomètre de longueur, des équipes d'ouvriers travaillent sans relâche à la perfection de cette galerie avec une bonne volonté touchante.

La marche à travers les galeries effondrées est extrêmement pénible; il faut constamment monter et descendre à travers des passages étroits, presque obstrués; tous les cinquante mètres, il y a un éboulement. A deux heures, on a remonté un autre cadavre: c'est un homme âgé de cinquante ans environ, méconnaissable.

Voici le nouveau recensement des morts et blessés: 25 sortis de la mine, dont 13 morts et 12 blessés, sur lesquels 9 sont soignés à l'hôpital et 3 chez eux; restent dans la mine 66 cadavres, chiffre officiel.

Le feu est toujours intense.

La catastrophe du puits Jabin, en 1876, la plus importante survenue dans le bassin houiller de la Loire, avait coûté la vie à 210 mineurs.

M. Basly a été faire sa tournée sinon dans les mines du moins parmi les populations de mineurs de Saint-Étienne.

Les députés d'extrême gauche auraient l'intention de se servir du sinistra de la Loire pour provoquer de nouvelles grèves. Ces messieurs trouvent probablement que le grisou a besoin de la famine pour compléter son œuvre.

## ÉTRANGER

TURQUIE. — La révolte de Silistrie semble se développer, si l'on en croit certaines dépêches. Naturellement, ces dépêches ne se ressemblent pas. Les révoltés ont des affiliés qui prétendent que la révolte ne tardera pas à devenir une insurrection générale; les

partisans de la régence affirment que la rébellion sera anéantie.

On dit que Schoumla se prononce pour l'insurrection, ainsi que Lom-Palenka et Plewna. On dit que sept villes vont suivre le mouvement.

D'autre part, on assure que les troupes restées fidèles au gouvernement rétabliront l'ordre promptement. Cependant les principaux officiers semblent se déclarer contre les régents.

Une guerre civile commence et l'on ne saurait prévoir comment elle finira.

A Vienne, on est devenu plus inquiet. On a renforcé toutes les garnisons, principalement celle de Cattaro, pour surveiller le Montenegro. Les mêmes mesures ont été prises en Galicie sur la frontière russe.

On croit que le Czar, dont le voyage en Crimée est très prochain, se rapproche avec intention de la Bulgarie pour surveiller les préparatifs d'une occupation imminente.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 mars.

Après un temps d'arrêt au moment de la liquidation, les rentes reprennent leur mouvement de hausse: 3 0/0, 80; 4 1/2 0/0, 108; 25.

Dans ses deux dernières séances hebdomadaires des 24 février et 2 mars, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé un total de 8,793,519 fr. de nouveaux prêts, dont 6,887,000 fr. en prêts fonciers et 1,906,519 fr. en prêts communaux. Le courant des achats sur les obligations foncières et communales a lots conserve une grande activité.

On demande la Société Générale à 460. C'est le 26 mars qu'aura lieu l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Les Polices spéciales A B de l'Assurance Financière sont demandées couramment par une clientèle chaque jour plus nombreuse.

La Banque d'Escompte est momentanément retenue à 462.50 par la faiblesse de la Rente Italienne. On achète beaucoup à terme et au comptant, en prévision des cours plus élevés à brève échéance.

La Société de Dépôts et Comptes Courants fait annoncer un coupon de 7.50 formant le solde du dividende de 15 fr. attribué aux actions pour l'exercice 1886.

Les actions de Panama sur lesquelles on a compté un déport de 75 centimes en liquidation sont bien tenues à 400 et 402.

Les actions et obligations de nos chemins de fer donnent lieu à de bons achats.

## Nouvelles militaires.

Ainsi que nous l'avons dit, les examens de sortie de l'École de Saint-Maixent sont terminés.

Le numéro 4 de la promotion de 1886-87, qui porte le nom de promotion du Fleuve-Rouge, appartient au sous-officier Odry.

Le nombre des élèves officiers qui seront promus sous-lieutenants prochainement est de 159.

## LES BALLONS

Les ballons sont sur le point d'être universellement acceptés comme d'indispensables engins de guerre.

Chacun des corps de l'armée française est déjà pourvu d'une équipe de ballon captif.

Cette équipe comprend: un aérostat fait d'un tissu de soie rendu imperméable par un vernis; un appareil transportable pour la fabrication de l'hydrogène par la décomposition de l'eau par le fer et l'acide sulfurique; une machine à vapeur faisant fonctionner le treuil mécanique pour les ascensions captives: un outillage de photographie fixé à la nacelle; enfin un téléphone qui, le ballon enlevé, permet aux deux officiers dans la nacelle de rester constamment en communication avec les officiers de terre.

L'Italie et la Russie, suivant l'exemple du gouvernement français, ont déjà fait construire des ballons captifs par M. Gabriel Yon, qui a fondé un atelier à Paris.

La Hollande et la Belgique en ont commandé de semblables à M. Lachambre, constructeur à Paris également.

L'Angleterre possède chez elle, à Chatham, un établissement d'aérostation militaire du genre de celui que nous possédons à Meudon.

L'Allemagne n'a pas suivi exactement la même voie; elle s'est moins préoccupée de créer des aérostats pour l'observation des armées, de l'attaque ou la défense des places, que de trouver des moyens de détruire les ballons ennemis.

M. Gaston Tissandier nous apprend que le grand état-major allemand a fait construire à Berlin des appareils d'artillerie spéciaux pour lancer des projectiles à de grandes hauteurs et atteindre les ballons.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

#### Le général Michaux

Nous sommes heureux de pouvoir donner les états de service du général Michaux qui s'est élevé, grâce à sa persévérance, à ses études et à ses aptitudes spéciales au grade élevé qu'il a atteint avant l'âge de la retraite.

Né à Paris le 22 mai 1806, Michaux (Etienne-Jules) s'est engagé le 16 juin 1825 au 2<sup>e</sup> dragons. Nommé sous-lieutenant le 18 septembre 1830, il est passé lieutenant au 8<sup>e</sup> dragons le 25 avril 1836. L'année suivante, le 16 décembre 1836, il était détaché à l'École de cavalerie avec le grade de lieutenant sous-écuyer.

Le 20 novembre 1839, M. Michaux est nommé capitaine instructeur au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique et revient à Saumur avec le même grade le 21 novembre 1840.

Chef d'escadrons au 4<sup>e</sup> lanciers le 18 avril 1849, puis à l'École de Saumur le 3 janvier 1854.

Lieutenant-colonel le 20 juin 1854 au 2<sup>e</sup> cuirassiers, il est envoyé de nouveau à Saumur le 31 août suivant.

Le 24 décembre 1856, M. Michaux est appelé à commander le 5<sup>e</sup> hussards, comme colonel, puis passe l'année suivante avec le même grade à la tête de la 7<sup>e</sup> légion de gendarmerie.

Enfin, il reçoit, le 13 août 1865, l'épaulette de général de brigade.

Le général a été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 17 avril 1845, officier le 46 mai 1852 et commandeur le 27 décembre 1861. En outre, il était commandeur de l'ordre royal de l'Épée de Suède depuis le 21 avril 1846.

En 1870, le général Michaux a été chargé de la défense de Blois et a pris part aux divers combats dans le Blaisois et dans le département de Loir-et-Cher.

Ainsi que nous l'avons dit hier, les obsèques du général Michaux auront lieu demain samedi, à 11 heures, dans l'église Saint-Nicolas, sa paroisse.

## SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE SAUMUR

### Réunion de printemps.

La Société Nautique, réunie en assemblée générale le 25 février dernier, a décidé que la saison de printemps serait inaugurée par une poule à l'aviron. La date a été fixée au dimanche 27 mars.

Les courses sont au nombre de quatre, ainsi réparties:

Course à deux avirons de pointe, course en périssoire, course de bateaux de promenade, et course à quatre avirons de pointe.

Les départs seront donnés quai de l'Hôtel-de-Ville.

Nul doute que l'une des musiques de notre ville ne vienne par son concours donner plus d'éclat à ces joutes.

Cette première réunion est appelée à inaugurer une série de fêtes nautiques qui ne manqueront pas d'attirer les amateurs et donneront ainsi une certaine animation aux deux rives de la Loire. Mais, comme pour toute entreprise, il faut de l'argent et encore de l'argent; aussi les membres de la Société Nautique font-ils un appel à tous pour leur venir en aide, et comptent-ils sur des souscriptions nombreuses pour donner plus de relief aux fêtes projetées.

ABSENCE CIVILE. — Par jugement en date du 15 janvier 1887, le tribunal de première instance de Saumur a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence du sieur Frédéric Hyau, demeurant à Saumur, né en l'année 1820, disparu depuis plus de trente-sept ans.

### RENTE 3 0/0 AMORTISSABLE

Les porteurs de titres appartenant à la série 470, tirée le 1<sup>er</sup> mars, sont prévenus que le remboursement au pair de ces titres aura lieu, à partir du 16 avril prochain, pour Paris, à la caisse centrale du Trésor, et pour les départements, aux caisses des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

### NOS DÉPUTÉS

Nous lisons dans le Temps:

« M. Faïré répond à M. Duché au nom des partisans de la surtaxe.

» Le député de Maine-et-Loire a fait preuve devant les interruptions d'une remarquable présence d'esprit, ramassant pour bâtir sa démonstration toutes les pierres qu'on lui jetait. »

net, quand Renaud eut justement préféré ce jour-là un gigot à l'ail; puis, le déjeuner retardé à la prière de l'un; le café servi trop froid par la faute de l'autre; la partie de dominos interrompue par le sommeil intempestif de l'un des partenaires. Que sais-je encore? Ces mille riens, sans importance quand on mène la vie active des affaires, mais qui, dans l'existence oisive des deux rentiers, atteignaient la proportion d'événements considérables.

Ils prirent d'abord les choses du côté plaisant. Mais peu à peu ces coups d'épingles multipliés les piquèrent au vif; ces contrariétés, en se renouvelant chaque jour, finirent par tourner à l'aigre; les relations s'en ressentirent; le lien de l'amitié se desserra insensiblement et les deux intimes en arrivèrent à se regarder, comme on dit, en chiens de faïence. Du mariage de Julien et d'Amélie, il n'était plus guère question entre eux que pour la forme.

Rigobert, il faut lui rendre cette justice, attisait le feu de la discorde avec une astuce consommée.

— Quel malheur, bourgeois, disait-il à Montcornet quand ils se trouvaient ensemble à l'écart, quel malheur que la propriété ne soit pas à vous seul. Oh! là, là. D'abord et d'une, quand on est seul, on est le maître.

— Je le suis.

— Ah! ce n'est pas ce que prétend M. Renaud, pour sûr.

— Et que prétend-il, s'il te plaît?

— Qu'il vous mène par le bout du nez, sauf votre respect, bourgeois, et que rien ici ne doit se faire sans ses ordres.

— Ses ordres, ses ordres, allons donc! grommela Montcornet en se redressant fièrement.

Mais, à part soi, le bonhomme se disait:

— Le drôle a raison; je ne suis rien ici, moi; c'est Renaud qui commande; c'est Renaud qui fait la pluie et le beau temps. Et pourtant la maison est autant à moi qu'à lui. Mais cet état de chose va cesser; oui, il faut que cela cesse et avant peu!... Aussi, pourquoi ai-je eu l'idée d'acheter de compte à demi avec lui cette bicoque, quand je suis assez riche pour avoir une maison à moi seul!

Rigobert riait sous cape en devinant le travail qui s'opérait dans le cerveau du bonhomme.

Avec Agésilas Renaud, il usait de la même manœuvre:

— D'abord et d'une, lui disait-il quand ils étaient seuls, il faut que je vous donne un avis indispensable.

— Parle, mon garçon.

— Si vous laissez faire M. Montcornet, avant un an d'ici, vos espaliers sont flambés; je ne vous dis que ça.

— Tu me fais trembler; parle clairement, explicite-ment.

— M. Montcornet — ce n'est pas pour en dire du mal, se croit très malin en jardinaige. Eh bien! non, moi, je dis que non; il n'est pas fort: ce n'est qu'un écolier, un petit écolier.

— Je suis de ton avis.

— Seulement, au lieu de suivre la bonne vieille méthode de Montreuil, qui, depuis plus de deux cents ans, donne de si bons résultats, M. Montcornet, qui se croit très malin, gobe un tas d'inventions bonnes tout au plus à enjôler les jobards et qui sent la ruine de la pêche et du pêcheur. Il taurmente nos arbres, que c'est une pitié. Il les courbe à tort et à travers; il les coupe sans rime ni raison; ils en périront, monsieur; ils vont en périr, pour sûr.

Le garçon jardinaige eut une larme dans la voix.

— Faire périr mes arbres! s'écria Renaud suffoqué.

— Ah! bourgeois, M. Montcornet répète, à qui veut l'entendre, qu'ils sont à lui au moins autant qu'à vous.

— A lui! à lui! C'est trop fort.

Et l'ex-chef de burnau, arpentant férocement les allées du jardin, murmurait avec colère:

— Ce Montcornet! abîmer ainsi mes pêcheurs, les plus beaux pêcheurs de Montreuil! Eh! s'il a besoin d'exercer son activité, qu'il retourne à ses comptoirs, que diantre! S'il est né mercier, qu'il meure mercier; mais qu'il laisse mes arbres tranquilles!

quilles... Ah! pourquoi n'avoir pas acheté cette maison à moi seul? J'y serais le maître, sans conteste. Comme César avait bien raison: être le premier dans un bourg inconnu, plutôt que le second dans Rome.

Et pendant ce temps, Rigobert allait se frottant les mains de plus belle:

— Ça mord, ça va, ça chauffe, disait-il avec un gros rire cynique, en secouant fièrement sa tête ébouriffée. Je les enfonce; je suis plus malin qu'eux. Avant la fin de l'hiver, les deux vieux ne pourront plus vivre ensemble; ils vont se dégoûter de leur propriété et enverront la baraque à tous les diables. Alors, mon garçon, si tu es habile, ce sera le moment de faire sortir de leur tas de laine les écus du père Rigobert, et d'obtenir la maison, le jardin, les murs et les pêcheurs pour un morceau de pain. Et alors donc! voilà comme on enfonce les Parisiens!

Tant qu'Amélie demeura à Montreuil, l'irritation de Montcornet contre Renaud et de Renaud contre Montcornet resta à l'état latent. La jeune fille interposait entre eux son gai visage et son sourire, comme un rayon de soleil se glisse entre deux nuages et en dissipe les brouillards. Les deux adversaires se sentaient réconciliés rien qu'en la voyant.

Julien lui-même qui, sous prétexte de retarder visite à son oncle, venait chaque jour papillonner



Le Gaulois dit aussi :

« Loin de le troubler dans son argumentation, ces interruptions ne font que rendre l'orateur plus brillant. Il les recueille, il répond à toutes avec un égal succès. Aussi correct, aussi élégant dans la phrase que M. Deschanel, c'est en cela qu'il diffère de lui : l'interruption l'excite et l'anime, et il en sort toujours victorieux. Le fond ne le cède pas à la forme dans l'éloquent plaidoyer de l'honorable député de Maine-et-Loire. »

#### ANGERS.

Mercredi soir avait lieu la séance du Conseil municipal. Après une longue discussion, le cahier des charges du Théâtre a été adopté, avec les modifications suivantes : le directeur ne pourra faire jouer à Cholet et Saumur qu'une fois la semaine ; l'Association artistique devra prêter son concours gratuit à la municipalité pour deux concerts de bienfaisance.

Le Conseil confia à l'administration le soin de choisir un directeur, ce qui prouve que le directeur n'est pas encore choisi, contrairement à ce qu'ont dit quelques journaux.

L'affaire du Théâtre a soulevé plusieurs objections auxquelles le rapporteur de la commission, M. Oriolle, a répondu avec une parfaite compétence et en se servant d'arguments absolument topiques.

Nous ne pouvons, dit l'Anjou, que remercier M. Oriolle d'avoir si énergiquement défendu l'Association artistique et montré tout le bien qu'elle fait dans notre ville pour répandre le goût de la belle et sérieuse musique.

Les cinq ou six opposants ont été battus ou plutôt écrasés par la majorité.

D'où l'on doit conclure, d'après les théories du suffrage universel, que les électeurs de la ville d'Angers comprennent et apprécient l'Association artistique.

Concert de l'Association artistique. — Au concert qui aura lieu dimanche 6 mars, l'Association artistique fera entendre :

M<sup>me</sup> Roger-Miclos, pianiste des Concerts Padeloup, Colonne, etc. ; M<sup>lle</sup> Raunay, cantatrice des Concerts de Paris et de Bruxelles ; M. Georges Pfeiffer, compositeur, et M. Derivis, baryton des Concerts Colonne et Guilmant.

#### POITIERS.

Vol important. — Dans la nuit de mardi à mercredi, un vol considérable a été commis à l'École d'artillerie, à Poitiers.

Le concierge faisant, avant-hier matin, sa visite ordinaire, ne fut pas peu surpris de trouver ouverte la porte du bureau dans lequel se trouve la caisse du directeur.

Ayant pénétré dans l'appartement, il constata que le tiroir servant de coffre-fort n'était pas fermé. Pensant qu'un vol avait été commis, il prévint immédiatement ses supérieurs. Ceux-ci procédèrent à un examen sommaire. Une somme s'élevant à 4 ou 5,000 francs avait disparu. Le tiroir ne portait aucune trace d'effraction ; le malfaiteur avait dû l'ouvrir à l'aide d'une fausse clef.

autour de celle qu'il aimait, Julien ne soupçonnait rien de l'usage qui s'amorçait sourdement. Les choses, d'ailleurs, n'en étaient pas encore arrivées à la période aiguë. Peut-être même la présence continue des deux jeunes gens eût-elle suffi à rétablir la paix et à dissiper, comme de vaines fumées, ces prétextes de discorde.

Le malheur fut qu'Amélie s'en alla passer la fin de la belle saison à Villers. Deux jours plus tard, sous prétexte d'étudier sur place un important procès qui devait se juger à Caen, Julien prit à son tour la volée.

Le barreau normand fut, comme bien on pense, complètement négligé par l'amoureux avocat. Mais, en revanche, quels adorables récits nous racontèrent les échos de Villers, s'ils pouvaient répéter toutes les douces paroles qu'échangèrent à voix basses, durant leurs longues promenades quotidiennes, le neveu du mercier et la fille de l'ex-chef de bureau.

C'est pendant ce temps que les hostilités éclatèrent à Montreuil, d'une façon irrémédiable, entre les deux amateurs de pêches. (A suivre.)

Un académicien, à sa femme, du ton le plus naturel :

— Sans exiger que vous m'érigassiez des statues et que vous encensassiez mes ouvrages, je voudrais que vous vous enthousiasmassiez un peu plus, en les lisant !

On suppose que le voleur doit être un familier de l'École.

L'affaire est entre les mains de la justice militaire. (Journal de la Vienne.)

PAS DE CRIMINELS. — Un département modèle est celui de la Vendée.

Il y a quelques jours, devait commencer à La Roche-sur-Yon la session des assises de la Vendée pour le premier trimestre de l'année 1887.

Mais aucune affaire n'étant inscrite pour être jugée, les jurés n'ont pas été convoqués.

Ce fait, tout à l'honneur de la population vendéenne, s'est déjà produit à La Roche-sur-Yon. Déjà, il y a quelques années, la même Cour d'assises n'a pas tenu d'audience pour la même raison.

Quand en sera-t-il de même dans le Maine-et-Loire ?

#### Chez les douaniers

Saint-Valéry-sur-Somme (Somme). Depuis deux ans je souffrais de violents maux d'estomac et je n'avais pas d'appétit ; depuis que je prends les Pilules Suisses à 1 fr. 50, je me trouve très bien et j'ai de nouveau bon appétit. Mes camarades qui en ont fait usage s'en trouvent très bien aussi. Pierre Lebrun, douanier. Légalisation de la signature.

#### CHRONIQUE THÉÂTRALE

Trois charmantes partitions figuraient au programme du spectacle coupé de lundi. Parmi ces œuvres musicales, la première place revient de droit au *Maitre de chapelle*, dont l'interprétation a reçu un accueil des plus flatteurs.

La composition de cet opéra-comique est très riche et la mélodie y abonde dans toutes les scènes. L'ouverture est d'une originalité remarquable, et la partition, qui est ravissante d'un bout à l'autre, témoigne de la variété et de l'abondance d'inspiration que possédait Paër, l'auteur de ce chef-d'œuvre.

L'air du maître de chapelle a du style, du relief, de la couleur, et son duo avec Gertrude a un tour piquant, une allure vive et une grâce naïve qui produisent le plus heureux effet : aussi ces divers morceaux sont-ils devenus classiques.

M<sup>lle</sup> Guilbert a été étincelante de verve et d'esprit dans le rôle de Gertrude, qui est l'un des triomphes les plus éclatants de notre gracieuse dugazon. Elle s'y est montrée dans l'épanouissement de ses qualités de comédienne et d'artiste : grâce maligne, jeux de physionomie tout de finesse et d'à-propos, regards pleins d'esprit qui illuminent la scène, telle est la comédienne. Quant à la chanteuse, elle jongle, le sourire aux lèvres, avec les difficultés musicales, lançant ses trilles, ses roulades, ses vocalises avec un délicieux gazouillement. C'est avec une espérillerie des plus mutines qu'elle a chanté le trio : *Ce sont les Français...* C'est avec une fraîcheur de voix admirable qu'elle a dit l'air : *Perché, perché, credelo dio*, qui lui a valu une longue salve d'applaudissements.

M. Nury, qui remplissait le rôle de Barnabé, l'a tenu avec autorité et l'a dit en vrai chanteur. Sa voix, qui était tout à la fois vigoureuse et souple, a eu des élans admirables et les inflexions les plus suaves. Au trio, à l'air de *Cleopâtre*, au duo avec Gertrude, il a pu faire valoir ses précieuses qualités. Le talent du chanteur s'est doublé de celui de l'artiste dramatique ; son jeu a été intelligent et son geste expressif. Ces deux interprètes ont été récompensés à plusieurs reprises par les plus vifs applaudissements, et, au baisser du rideau, ils ont été rappelés au milieu d'un tonnerre de bravos enthousiastes. M. Vadius a été un Benetto fort amusant.

Le succès de M<sup>lle</sup> Guilbert n'a pas été moins brillant dans le rôle des *Pantins de Violette*, la charmante opérète posthume d'Adam. Quelle était donc ravissante dans son coquet costume oriental, qui lui seyait à ravir ! C'était un plaisir d'admirer cette expression intelligente, cette grâce ingénue et le corps aux contours gracieux. Elle a déployé dans le personnage de Violette toutes les ressources de son talent, et elle en a dit les différents morceaux avec une motivation agaçante, tantôt avec une émotion contenue, tantôt avec une finesse exquise. M<sup>me</sup> Féal a été un Pierrôt charmant, qui a mis dans son chant beaucoup de grâce et de sentiment. M. Vadius a tout à fait réjoui l'assemblée dans son rôle d'enchanteur, et M. Fauchoux s'est montré un Polichinelle fort lesté et excellent danseur. Le public a applaudi et rappelé tous ces artistes.

Offenbach, qui s'est moqué des divinités de l'Olympe et des héros de l'antiquité, ne devait pas se montrer plus respectueux envers les enfants de l'Auvergne, et le voilà qui s'égaye à leurs dépens dans la *Rose de Saint-Flour*, une bluette légère, franche d'allures, donnée comme lever de rideau, où la mélodie voltige librement et gaiement. Le maestro a jeté à pleines mains dans sa partition l'esprit, la verve, même le gros sel, et ses fantaisies bouffonnes excitent les plus joyeux éclats de rire. MM. Vadius et Leprin se sont fait de bonnes têtes dans les rôles de Marcachu et de Chapailoux. M<sup>me</sup> Féal est très gentille en Pierrette ; toujours vive et originale, elle amuse par son accent chuintant et elle plait par son chant plein de fantaisie et de bonne humeur.

La soirée s'est terminée par la comédie, *Prête-moi ta femme*, une facétie aussi désopilante qu'in vraisemblable, dans laquelle nos meilleurs artistes, MM. Duchâteau, Leprin, Bernard et M<sup>me</sup> Féal, ont fait assaut de verve et qu'ils ont jouée avec un ensemble parfait. \*\*\*

#### État civil de la ville de Saumur

Du 1<sup>er</sup> au 28 février 1887.

##### NAISSANCES

Le 4<sup>er</sup>. — Martine Chaillou, rue Notre-Dame.

Le 3. — Maurice-Félix Lucienne, rue du Vieux-Pont.

Le 6. — Albert Aury, rue Saint-Nicolas ; — Suzanne Crochain, rue de Poitiers.

Le 9. — Georges-Jérôme Dalmace, rue du Grand-Noyer ; — Alexandre-Paul Gendron, rue du Vieux-Pont.

Le 11. — Fernande-Eugénie Cassegrain, rue Duplessis-Mornay.

Le 12. — Yvonne Brodard, rue de Bordeaux.

Le 14. — Louis-Raoul Monestier, quai de Limoges.

Le 17. — Camille Duveau, à l'Hospice ; — Yvonne-Renée Beduneau, rue Saint-Nicolas.

Le 22. — Clotilde-Marie David, à l'Hospice ; — Eugène-Léon Girard, rue de l'Écluse.

Le 26. — Léonie-Henriette Auger, rue Notre-Dame ; — Jeanne Ciret, place de la Bilange.

##### MARIAGES

Le 2. — Aristide Landeau, cordonnier, a épousé Clémence Chauveau, journalière, tous deux de Saumur ; — Louis-Paul Goglet, tailleur de pierre, a épousé Angèle-Louise Trouvé, cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 7. — Alexis Barrau, cocher, de Passavant (Maine-et-Loire), a épousé Marie-Louise Aubry, domestique, de Saumur.

Le 8. — Jacques-Achille Grapin, cultivateur, a épousé Augustine Gabiller, couturière, tous deux de Saumur.

Le 9. — Eugène Bellanger, tapissier, a épousé Céline Auger, couturière, tous deux de Saumur ; — Aimé-Louis-Marie Landat, peintre en bâtiment (veuf), a épousé Hermance Toquebiol, sans profession, tous deux de Saumur ; — Paul-Louis Laporte, vétérinaire en 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> dragons, a épousé Augustine-Marie-Louise Loiseau, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 14. — Jean-Paul Vincent, sans profession, d'Angers, a épousé Rosalie Rocher, sans profession, de Saumur ; — Auguste-Eugène Blin, camionneur, a épousé Guillemette Goninec, domestique, tous deux de Saumur ; — François Jousset, négociant, a épousé Léontine-Louise Aury, sans profession (veuve), tous deux de Saumur ; — Théodore-Fernand Baranger, peintre en bâtiment, a épousé Marie-Louise Guiteau, couturière, tous deux de Saumur.

Le 28. — René Hutault, journalier, a épousé Joséphine-Jeanne-Marie Gazeau, journalière, tous deux de Saumur.

##### DÉCÈS

Le 4<sup>er</sup>. — Jeanne Méchin, sans profession, 77 ans, veuve Théodore Mabilieu, à l'Hospice ; — Alphonse Souriceau, propriétaire, 66 ans, rue Brault.

Le 2. — Rosalie Gouzé, épicière, 53 ans, veuve Henri Rigot, rue de la Visitation ; — Marguerite Nevoit, journalière, 79 ans, à l'Hospice.

Le 3. — Éliane Berney, 2 mois, place du Roi-René ; — Célestine-Marie Séné, 23 ans,

couturière, épouse Léopold Haye, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le 4. — Rose Clément, sans profession, 85 ans, veuve Didier Sauton, à l'Hospice.

Le 6. — Émile Boret, cordonnier, 42 ans, rue du Portail-Louis.

Le 7. — Jean-François Boutin, propriétaire, 78 ans, rue d'Alsace.

Le 8. — Jean Pasquier, tonnelier, 70 ans, rue de la Visitation ; — Mathilde Genevrais, sans profession, 85 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Pierre-Fulgence Cavelier, propriétaire, 73 ans, place du port Saint-Nicolas.

Le 12. — Louis Godefroy, journalier, 64 ans, à l'Hospice.

Le 13. — Madeleine Breton, 2 ans, rue de Nantilly.

Le 15. — Victor-Jean-Marie Lafé, 2 ans, rue de Rouen.

Le 16. — Auguste Forgeau, 18 mois, rue de la Tonnelle.

Le 17. — Louis-Raoul Monestier, 4 jours, quai de Limoges.

Le 19. — Henriette Fardeau, domestique, 35 ans, épouse Louis Jamin, à l'Hospice.

Le 20. — Jean-François-Régis Alirol, frère Rupert, directeur de l'école des Frères, 73 ans ; — Simon Brazille, tonnelier, 73 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Jean Arnaud, cultivateur, 38 ans, à l'Hospice ; — Adèle-Léonide Renault, sans profession, 56 ans, veuve Henri-Gustave Secondy, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Le 24. — Camille-Marguerite Pelouin, 2 ans, rue de Nantilly.

Le 25. — Jean-Louis Fargier, concierge au Manège, 52 ans, rue Saint-Jean ; — Dolorès-Rodriguez Galiano, modiste, 23 ans, à l'Hospice.

Le 26. — Louis-Eugène Moguier, charpentier, 56 ans, rue du Petit-Versailles.

Le 27. — Pierre Savary, marchand de fourrages, 73 ans, rue Verte.

Le 28. — Victor-Gaston Bachmeyer, 2 ans, rue de la Visitation.

Le plus succulent des desserts est sans contredit les Ananas conservés dans un sirop de sucre préparé par la Maison Toutoute, de la Martinique. — Cet excellent produit, mis à la portée de tous par son prix modique, n'est vendu à l'ÉPICERIE CENTRALE que 0 fr. 95 c. la boîte contenant un Ananas entier.

#### Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 5 mars,

Première représentation de *Les Deux Pêcheurs et la Belle-Mère*, opérette-bouffe en 1 acte, paroles de M. Verrier, musique de M. Laflage.

Dimanche 6 mars,

Avec le concours de M<sup>lle</sup> PAULINE VAILLANT *MIGNON*, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'André Thomas.

#### Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 6 mars,

Le PACTE DE FAMINE, drame en 5 actes.

#### Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 7 mars 1887,

## HAMLET

Grand opéra en 5 actes, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique d'AMBROISE THOMAS.

Au 4<sup>e</sup> acte, LA FÊTE DU PRINTEMPS. Divertissement réglé par M<sup>lle</sup> LECREFF, dansé par M<sup>lles</sup> Alexandrowa, Ricci et Giraud.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Le ROBOUYVEAU-LAFFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme.

— Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOUYVEAU-LAFFECTEUR A L'IOURNE DE POTASSIUM est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommés, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharm<sup>ie</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>or</sup> de BOUYVEAU-LAFFECTEUR.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

Ensemble ou par lots,

UNE

**Belle Propriété**

DE RAPPORT & D'AGRÈMENT

Située à Panvigne, commune de Villeberrier,

Comprenant: une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

**Un Immeuble en bâtiment**

Longueur 60 mètres,

En un, deux ou trois lots,

Bonne position, au Pont-Fouchard.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. AUTRAN-COULON.

**A VENDRE**

**Un Morceau de Vigne**

Contenant environ 22 ares,

Situé au Clos-Loup, joignant d'un côté M. Poisson.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

**A VENDRE**

TRÈS GROS

**Échalas en Châtaignier**

En bois de vingt ans.

Les 5 pieds..... 65 fr. le mille.  
Les 4 pieds et demi. 55 fr. le mille.

Petits échalas à des prix très réduits.

Treillages pour clôtures.

S'adresser chez M. JEUNETTE, 44, quai de Limoges, Saumur. (124)

UN MÉNAGE, cocher et cuisinière, demandant une place pour la Saint-Jean.

S'adresser au bureau du journal.

**CABINET D'AFFAIRES**

De F. MERCIER

28, rue Bernardin de Saint-Pierre, au Havre.

**A CÉDER** un établissement de café, restaurateur et logeur, dans un quartier très populeux du Havre. Loyer 2,200 fr., bail à volonté, 24 numéros, 2 étages, 4 mansardes. Chiffre d'affaires 40 à 46,000 francs. Prix: 15,000 fr. Facilités de paiement. Trois fortunes successives faites en 40 ans. Le vendeur est propriétaire de l'immeuble.

**A CÉDER**

de suite, pour cause de santé, au centre de la ville du Havre, un **ENTREPOT DE CIDRES**

Vins et spiritueux. Vaste magasin. Loyer 850 fr. seulement. Loyer du domicile particulier à côté du magasin, avec écurie, remise et petit jardin, 750 fr. Bail à volonté. Affaires justifiées 48,000 fr. par an. Prix: 20,000 fr. Facilité de paiement. Affaire de tout repos.

**A CÉDER**

présentement, au Havre, près l'entrée de l'exposition maritime, un

**CAFÉ**

fraîchement restauré. Joli logement à l'entresol. Loyer 2,200 fr. Recettes 50 fr. par jour. Prix: 12,000 francs.

**A LOUER**

**Grande Cave et Maison**

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Antoine POITOU.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE AUX ENCHÈRES**

Le SAMEDI 5 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, place de la Bilange,

Il sera vendu:

Deux voitures, deux harnais, deux colliers, deux paires de roues et autres objets, provenant de la boulangerie des sociétés de Secours mutuels.

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé.

**Vente Mobilière**

Le DIMANCHE 6 MARS 1887, à 1 heure de l'après-midi, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé, procédé à la vente, aux enchères publiques, de divers meubles et objets mobiliers, appartenant à M. GIRANDIER-BOUJU, propriétaire à Saint-Lambert-des-Lèves, et se trouvant dans une maison située au bourg de Neuillé, occupée par le sieur Godivier, aubergiste.

On vendra:

Lits complets, armoire, buffets, tables, chaises, bancs, linge de toute sorte, tels que draps, serviettes, torchons, etc.

Bouteilles vides, batterie de cuisine et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

**AVIS**

Depuis le 1<sup>er</sup> Mars, le Bureau de Tabac, qui était rue de l'Hôtel-de-Ville, a été transféré rue Dacier, en face la Caisse d'Épargne.

**Changement de Domicile**

A partir du 5 MARS, les bureaux de M. LIÉNARD, banquier à Saumur, seront transférés rue Dupetit-Thouars, n<sup>o</sup> 11.

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

**LA VELOUTINE**

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

**ADHÉRENTE & INVISIBLE**

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

**CH. FAY, inventeur**

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 Mai 1875

**VICHY**

Administration - Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. - Un rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. - Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD

On s'abonne à Saumur,

au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS:

Edition mensuelle, sans annexes ni gravures..... 6 fr.

La même, avec annexes, gravures, modes, patrons, dessins, broderies, tapisseries..... 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau du journal.

**Presque pour rien!**

Nous envoyons à tout le monde, aussi longtemps que le stock n'est pas épuisé, un magnifique service de table en argent imité, d'une blancheur inaltérable et inusable au prix de 25 fr. franco dans toute la France.

6 couteaux avec excellentes lames en acier, 12 (6 cuillères et 6 fourchettes), 24 (12 cuillères à café et 12 cuillères à moka), 12 (6 coquetiers magnifiques et 6 cuillères à œufs).

6 (porte-couteaux), 2 (1 louche et 1 cuillère à lait), 2 (1 sucrier et 1 théière), 3 candélabres de salon d'un bel effet.

66 pièces. - Ces 66 pièces, dont la valeur était de 100 fr. précédemment, pour seulement 20 fr. - Si la marchandise ne convenait pas, l'argent serait retourné de suite; toute commande peut donc être faite en confiance. - Poudre à nettoyer, 25 cent. le paquet; envoi contre remboursement ou au comptant. Adresser les commandes à la

Maison universelle d'exportation de S. Kleuer à Vienne, Hernalz 93.

Saumur, Imp. P. GODET.

**SANS PALAIS NI CROCHETS**

**DENTS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

**68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR**

Extraction, Aurification - Prix modéré.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 MARS 1887.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	79 50	79 95	Est	780	785	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	513	513 30
3 % amortissable	82	83 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1235	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	528	Est	479	480
3 % (nouveau)			Midi	1131 25	1135	1865, 4 %	519	520	Midi	384 50	386
4 1/2 %	105 90	105 75	Nord	1527 50	1540	1869, 3 %	408	409	Nord	394	393
4 1/2 % (nouveau)	168 05	168 45	Orléans	1317 50	1326 25	1871, 4 %	395	396 25	Orléans	384 75	388 75
Obligations du Trésor	505	506	Ouest	875	875	1875, 4 %	590	518	Ouest	386	386 75
Banque de France	4155	4150	Compagnie parisienne du Gaz	1452 50	1462 50	1876, 4 %	517	517	Paris-Lyon-Méditerranée	381 50	382 50
Société Générale	460	462 50	Canal de Suez	1965	1977 50	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	527 50	Paris-Bourbonnais	382 50	383 50
Comptoir d'escompte	1000	1000	C. gén. Transatlantique	507 50	510	Obligations communales 1879	477 50	477 50	Canal de Suez	589	590
Crédit Lyonnais	540	545	Russe 5 0/0 1870	98 75	97	Obligat. foncières 1879 3 %	474	474			
Crédit Foncier, act. 800 fr.	1347 50	1360				Obligat. foncières 1883 3 %	372	374 25			
Crédit mobilier	265	275									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ						SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur(ori.)	2 06	6 33			1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	6 33		4 16		8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 08	5 42	10 5
Saumur(état)		6 50	8 31	10 31		4 13	8 30	Saumur(état)	6 50	8 31	4 13	8 30	Saumur(état)	8 10	12 09		3 18	5 54		
Nantillyhalte		7 03	8 37	10 45		4 26	8 43	Nantillyhalte	7 03	8 37	4 26	8 43	Nantillyhalte	8 19	12 18		3 27	6 03		
Varr.-Chacé		7 09	8 48	10 52		4 32	8 49	Montreuil(a)	7 29	9 10	4 52	9 08	Vernantes	8 33	12 31		3 40	6 14		
Brézé-s.-Cyr		7 17	9 02	11 1		4 39	8 56	(dép.)	7 34	9 29	5	9 21	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 11	4 06	6 38	11 45	
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	
(dép.)	2 36	7 33		11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44								
Thouars	2 55	7 59		11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20								
Loudun		8 10		3 16	2 52		9 52													
Poitiers		16 33		10 40	5		12 12													

**LIGNE D'ORLÉANS**

SAUMUR (ORLÉANS) - ANGERS							SAUMUR (ORLÉANS) - TOURS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 08	6 55	9 15	1 21	3 28	7 15	Saumur	3 26	8 21	9 26	12 48	4 34	7 04
St-Martin		7 08	9 28	1 33		7 27	Varennes		8 34	9 37	1 01	4 48	7 18
St-Clement		7 15	9 33	1 40		7 34	Port-Boulet		8 45	9 45	1 14	4 59	7 30
Les Rosiers		7 23	9 41	1 47	3 43	7 41	La Chapelle		9		1 24	5 17	7 44
La Ménitrie		7 31	9 53	2 01	4 07	7 50	Langeais		9 08	10 09	1 52	5 30	8 15
Angers		7 38	10 01	2 10	4 20	8 33	Tours		9 16	10 19	2 00	5 40	8 27

**COFFRE-FORT**

DE LA

**MAISON HAFFNER AÎNÉ**

Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,

**PAUL GODET**

IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.